

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 10

Artikel: Le problème du logement à la sixième journée du protestantisme social, Bienne, 12 novembre 1960

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le problème du logement à la sixième journée du protestantisme social

Bienne, 12 novembre 1960.

24

C'était un bien gros sujet, délicat et difficile, que les responsables du protestantisme social avaient porté à l'ordre du jour de leur journée sociale de Bienne. Et ce problème a été étudié avec un soin particulier par des hommes des plus compétents en cette matière.

Tour à tour, les participants eurent le plaisir d'entendre MM. E. Giroud, conseiller national et secrétaire central de la FOMH à Berne, A.-Ed. Wyss, architecte EPF à La Chaux-de-Fonds, P. Zumbach, tuteur général à Genève, et les pasteurs R. Martin, directeur du Centre social protestant de Genève, E. Jéquier, de La Chaux-de-Fonds et R. Huber, de Genève.

Nous avons résumé pour vous les exposés que les conférenciers ont présentés à des auditoires très attentifs. Voici ce que furent les préoccupations dominantes des exposés: Il a été question de la «situation actuelle du marché du logement»; elle est caractérisée par un déséquilibre total, l'offre étant, depuis nombre d'années, infiniment plus faible que la demande, de «la recherche d'un type idéal de logement», recherche qui est imposée aux hommes de notre temps par des impératifs économiques; puis on a parlé de ce drame des temps actuels qui est la «désintégration familiale» et de ce très lourd sentiment de «solitude individuelle», causé par la vie souvent monotone des grands complexes immobiliers. Mais cet effort est nécessaire si l'on veut faire cesser bien des misères. C'est ainsi que des problèmes de nature très diverses ont été posés aux hommes de bonne volonté, des problèmes aux composantes économiques, sociales et morales. Il peut être quelque peu déprimant de les énumérer toutes, puis de les étudier dans le détail.

Résumé des exposés

Après un culte impressif présidé par M. le pasteur Desaulles, la séance du matin fut introduite par M. Arthur Schwar, président du Conseil de Ville de Bienne; et comme président de la matinée, il donna la parole à

M. le conseiller national Emile Giroud, secrétaire de la FOMH,

qui fit une étude magistrale du problème de base.

Tout d'abord, il parla du dangereux déséquilibre qui existe entre les revenus des ouvriers et des employés et les prix toujours plus élevés des logements récents. M. Giroud traita le problème du point de vue économique et social.

Considérant l'importance de nos importations, il releva avec pertinence que nos exportations sont essentiellement le produit d'industries de transformation. Cela fait que nous ne pouvons pas, sans courir le risque de déséquilibrer notre balance commerciale, chercher la solution au problème du logement par des revendications de salaires.

Il constata, qu'aujourd'hui encore l'idéal du logis suffisant et confortable n'est accessible qu'à une minime partie de la population du pays. En effet, la part de salaire qu'un ouvrier, chef de famille, peut normalement consacrer pour son loyer est estimée à 15% environ. Pour un ménage d'employé, le loyer ne peut guère dépasser 20% du salaire. Dans ces conditions, les prix des loyers mensuels oscillent entre 90 fr. et 110 fr. pour les ouvriers et pour les employés entre 140 fr. et 170 fr.

Pour un logis suffisant et confortable, ces normes sont très largement dépassées dans les grandes villes et dans les centres industriels. Ce déséquilibre entre le salaire et le loyer de la classe ouvrière s'aggrave encore en raison d'une continuelle pénurie d'appartements. A Zurich, Bâle, Berne ou Genève il n'y a plus de logements vacants. Dans les villes de moyenne importance, le pourcentage des logements disponibles dépasse très rarement le 0,1%. La pénurie de la main-d'œuvre et celle des matériaux pendant la guerre ont été les causes initiales de cette crise prolongée. La spéculation sur les immeubles et les terrains qui suivit eut des conséquences néfastes et accentua encore les difficultés des humbles.

De 1940 à 1945 on n'a pratiquement pas construit de logements, alors qu'avant la guerre il s'en édifiait en moyenne 12 000 à 13 000 par an. Au cours de ces dernières années, la construction des nouveaux immeubles s'est développée à la cadence suivante:

| | | | |
|---|--|--|--|
| En 1957, réalisation d'environ 20 000 logements | | | |
| En 1958, » » 15 000 » | | | |
| En 1959, » » 30 000 » | | | |
| En 1960, » » 30 000 » | | | |

Compte tenu de la vétusté des vieux immeubles, de l'augmentation de la population, le retard est loin d'être rattrapé et la crise persiste.

Le remède réside dans la construction massive de logements à des prix abordables pour les travailleurs, car il s'agit aujourd'hui de rétablir au plus vite l'équilibre entre l'offre et la demande.

Or, sur la base des prix actuels de la construction et des terrains à bâtir, il faut compter sur un loyer de 80 fr. au minimum ou, au moins, 180 fr. à 220 fr. par mois pour un logement de deux et demi à trois pièces. Une telle dépense dépasse de loin les 15 à 20% de son salaire que le travailleur peut affecter à son logement.

M. Giroud met l'accent sur la gravité du problème pour les jeunes mariés et pour les personnes âgées.

Dans les villes, la femme doit travailler pour compléter le salaire insuffisant du chef de famille. Les conséquences de cette situation sont regrettables pour la famille, souvent elles deviennent désastreuses, soit pour l'intimité du couple, soit pour l'éducation des enfants alors trop livrés à eux-mêmes.

Comment construire des logements meilleur marché? M. Giroud relève les faiblesses du système des subventions fédérales; elles sont inutilisables dans les régions

industrielles où les revenus, même modestes, sont généralement supérieurs aux limites fixées pour bénéficier des subventions, alors que dans les régions où ces limites de salaires ne sont pas dépassées, ce sont les cantons ou les communes qui sont si pauvres qu'ils ne peuvent apporter leur part de subventionnement. Deux problèmes essentiels sont à résoudre: 1. freiner la spéculation sur les terrains; 2. établir des formes de subventionnements avantageux avec contrôle des prix des loyers.

La solution de ces problèmes incombe essentiellement aux communes; elles peuvent contribuer, par l'achat de vastes terrains, à éviter les spéculations éhontées. Ensuite, ces terrains pourraient être mis, sous certaines conditions, à la disposition de coopératives de construction au prix coûtant et, si nécessaire, à des prix inférieurs. Pour le financement des constructions, les communes peuvent ensuite collaborer étroitement avec le canton qui, lui, peut disposer des importants fonds de l'AVS à des taux très économiques. Il y a là un moyen immédiat de réduire de 10% au moins les prix des loyers.

M. Giroud cite l'exemple du canton de Vaud, où l'Etat emprunte son subventionnement à l'AVS au taux de 3,25% et prête aux communes ce capital à 3%; celles-ci subventionnent les sociétés importantes de construction au taux de 2,5%.

En conclusion, M. Giroud estime qu'il faut rechercher les possibilités d'offrir aux travailleurs des logements avec confort, à la condition que leurs prix restent abordables et que le marché soit suffisant.

Après cet exposé fondamental, **M. A.-E. Wyss, architecte EPF de La Chaux-de-Fonds, s'efforça de définir l'habitat idéal sur le plan technique.**

Le réalisateur expérimenté qu'est M. Wyss examina les problèmes que cette recherche pose à l'architecte sur trois points distincts:

1. Définir pour notre époque le logis familial.
2. Situer ce logis dans son cadre, ou le lieu approprié.
3. Rechercher les conditions économiques et pratiques de réalisation.

1. Pour la vie normale d'une famille, il faut envisager un minimum vital. C'est l'appartement de trois pièces établi sur les bases que voici:

une salle de séjour d'environ 20 m²,
 une chambre des parents d'environ 4 m. sur 3 m. 60,
 une chambre d'enfant ayant 4 m. sur 2 m. 80,
 une niche à cuire de 4 à 5 m² maximum, auxquelles il faut ajouter un dégagement ou hall, d'environ 7 m², les sanitaires et salle d'eau, d'environ 3 m² et 11 m² de surface pour la circulation verticale. Ce logement minimum totalise ainsi 71 m² de surface utile, soit 80 à 85 m² de surface au sol. Pour une famille de trois ou quatre enfants, il faudra un appartement de quatre pièces, qui demandera une surface au sol d'environ 100 m². Une loggia ou balcon au maximum 4 m² demande un capital de construction supplémentaire d'au moins 1000 fr.

2. L'agencement et l'espace du logis étant déterminés, il faut alors situer ce logis et lui fournir un cadre qui lui convient.

Les conditions primordiales à retenir sont:

assurer à l'habitation un ensoleillement maximum,

établir un dégagement suffisant et se préoccuper de la vue, créer des surfaces de verdure aussi grandes que possible, isoler le logis des bruits,

éviter la promiscuité à l'intérieur de l'habitation, situer ce logis le plus près possible du lieu de travail.

Penser à la maison familiale pour tous est un rêve irréalisable, ensuite du manque de terrain. Ainsi la cité jardin, qui est une solution valable à cause de l'ensoleillement, les dégagements et la verdure, l'isolation des bruits, est dépassée aujourd'hui. Les espaces énormes qu'elle exige, les nombreuses routes et chemins nécessaires, les distances qui séparent le logis des lieux de travail sont autant de difficultés majeures à vaincre.

Du point de vue de l'urbanisme aussi bien que de celui de l'économie, la solution à retenir reste celle de l'habitation collective ou maison locative.

3. Le type courant d'immeuble locatif à trois, quatre ou cinq étages, face aux nécessités actuelles, est aussi une conception déjà dépassée, car elle exige des développements trop longs de rues monotones bordées de façades confinées entre d'ennuyeux alignements rues corridors. Pour donner un climat agréable au logis, pour mettre à la disposition des enfants des espaces qui leur permettront de s'ébattre en toute sécurité, pour réduire la longueur des voies de communication, la construction des immeubles-tours reste la solution la mieux adaptée aux exigences de notre temps, elle offre une solution valable aux problèmes de la ville et de l'économie actuelle. Exemple type: un immeuble-tour de vingt-deux étages, réalisé à La Chaux-de-Fonds, a permis de concentrer quatre-vingt-dix logements sur 1000 m², avec 100 mètres courants de route seulement.

Le confort dans les immeubles-tours bien conçus et bien construits est mieux assuré que dans les autres types d'habitation collective. Les constructeurs doivent veiller à une isolation phonique convenable. La concentration de population dans le même immeuble permet d'améliorer certaines installations. Ainsi, le chauffage et la production de l'eau chaude y sont offerts à des prix de revient très avantageux. Les buanderies, séchoirs, vide-poubelles y sont des commodités que l'on pousse à un haut point de perfectionnement en raison et de leur importance et de leur intense utilisation. La circulation verticale dans l'immeuble, par les ascenseurs, permet aussi un meilleur isolement de la famille, par rapport aux voisins, que dans les autres genres de maison collective.

Au point de vue économique, on peut facilement établir la comparaison suivante: sur la base des espaces déterminés au début de cet exposé, le prix d'une maison familiale oscille entre 60 000 et 75 000 fr., alors qu'un logement dans un immeuble-tour peut coûter entre 30 000 et 40 000 francs.

Généralement la hauteur optimum de ces immeubles pour l'habitation est de dix à douze étages. L'éloignement des tours entre elles doit être de deux fois leur hauteur: cela permet de créer des zones de garage pour les véhicules, les circulations, des places de jeux, ainsi que d'indispensables espaces de verdure.

Au cours de la discussion qui suivit, les exemples des villes de Bienne, du Locle et de La Chaux-de-Fonds furent cités, par l'attention que ces localités ont apportée au problème du logement; par leur prévoyance, elles ont

prouvé qu'une vigilance constante des autorités peut apporter des solutions à ce problème: par l'achat massif de terrains à bâtir, par l'ordonnance des constructions et des quartiers périphériques, par le subventionnement à la construction et la cession de terrains (en droit de superficie) aux coopératives de constructions.

L'après-midi, sous la présidence de M. André Tinguely, de l'Office des mineurs du canton de Neuchâtel, le débat s'est poursuivi par un saisissant exposé de M. **Pierre Zumbach, tuteur général de Genève.**

«Le logement et la désintégration familiale», tel était son sujet. L'orateur constata la grave pénurie de logements dans nos grandes villes et à Genève en particulier.

Il est bien entendu que les pouvoirs publics aussi bien que l'initiative privée se sont lancés dans la construction d'immeubles locatifs, mais les principes sur lesquels repose notre vie économique ne sont pas conçus pour freiner l'appétit des spéculateurs.

Or, entre le bien-être matériel et moral de la famille, cellule de notre société, et la liberté de spéculer, quel choix faisons-nous?

Si la pénurie d'appartements compromet l'avenir de la famille, la spéculation aggrave encore la situation. D'urgence, il faut y remédier. Voici d'ailleurs un tableau des plus impressionnants:

En juillet 1960, il y avait 5817 chercheurs de logements à Genève; ils se répartissaient comme suit: demandes de logements pour 1 adulte et 1 enfant, 186; 1 adulte et 2 enfants, 99; 1 adulte et 3 enfants, 60; 2 adultes, sans enfant, 1996; 2 adultes et 1 enfant, 1300; 2 adultes et 2 enfants, 1000; 2 adultes et 3 enfants, 500.

Les plus touchés par la crise sont donc les jeunes qui veulent se marier et les jeunes ménages de un à trois enfants. Notons que les jeunes ménages déjà logés le sont dans des conditions de plus en plus favorables à la désintégration de la famille, au développement d'un état agitatif (chez l'enfant surtout), nouveau type de névrose dû aux conditions actuelles de logement. Au cours de son exposé très documenté, M. Zumbach a souligné certains faits incontestés:

1. L'insuffisance des conditions d'habitation est un facteur déterminant de dissociation familiale. A n'importe quel âge, l'être humain supporte mal un brusque changement de densité d'habitation; des études sérieuses ont démontré l'existence de troubles psychiques, pouvant aller jusqu'à des désordres nerveux et mentaux très graves, à cause de la densité d'habitation d'un appartement.
2. Les trop petits logements situés dans de trop grands immeubles locatifs sont particulièrement néfastes. L'orateur cite à ce sujet l'avis de M. Sudreau, ministre français de la construction, qui estime que la création de grandes «casernes» locatives à Lille, Marseille, Nice, Toulouse a été une erreur; ces immeubles ont été conçus et réalisés en fonction de considérations exclusivement techniques et économiques.
3. La solitude personnelle pèse sur la foule des grands blocs et crée un état de tension.
4. Les blocs d'habitation créent des compartimentages par classes sociales ou de travail; or l'homme ne jalouse que ceux dont la situation matérielle est proche de la sienne.

5. La femme au foyer subit plus que l'époux les incidences du dépaysement et de la promiscuité. L'homme ne comprend pas toujours l'état de tension de sa femme, d'où frictions possibles entre eux; ainsi toute la vie conjugale et sociale peut en pâtir dangereusement.

La pénurie de logements place les parents dans des conditions toujours plus défavorables pour l'exercice de leur tâche d'éducateurs; la crise du logement multipliera le nombre des familles qui sont le moins préparées matériellement et psychologiquement à élever les enfants. Trop souvent les jeunes parents sont gênés dans leur tâche par la présence constante de leurs propres parents, par la nécessité de payer un loyer qui va jusqu'à 50% du revenu réuni des deux conjoints.

Dans de semblables circonstances, l'attention des parents, leur disponibilité à l'égard des enfants se relâchent et ils ne peuvent plus remplir leur mission d'éducateurs; consciemment ou inconsciemment les enfants en souffrent terriblement. C'est le commencement de l'éclatement de la famille et c'est le début des troubles caractéristiques pour les enfants. Il peut même arriver que le couple lui-même éclate. Cela se produit fréquemment dans la promiscuité, voire dans la cohabitation avec les parents; cela pousse l'un ou l'autre des conjoints à vivre hors du logis. Et pourtant, le foyer est la première cellule sociale où se forment les hommes; le logement doit être non seulement un abri, mais aussi un lieu de détente et de rencontre où tous les membres de la famille doivent pouvoir s'épanouir pleinement.

La tâche serait donc de bâtir des maisons dans lesquelles des hommes forts pourraient se former, où des familles unies pourraient s'épanouir.

L'Eglise est un des organismes les plus capables d'assumer une responsabilité de cette nature. Elle peut réunir sans peine ceux qui pensent le problème technique du logement (architectes, financiers), les travailleurs sociaux et les représentants des autorités civiles et religieuses, c'est-à-dire tous ceux qui s'occupent de la famille, de l'éducation des enfants et des problèmes divers, conséquence de la crise du logement. Il importe d'agir sans tarder. Dans vingt ans, il sera trop tard. Si la situation se perpétuait, dans nos grandes villes, le couple ne pourrait plus remplir sa mission éducatrice, et la famille, base de la société, se désintégrerait plus vite encore qu'aujourd'hui. Nous sommes maintenant placés devant un choix: ou bien nous reprendrons une conscience sociale sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour répondre aux besoins sociaux essentiels, ou bien nous laisserons les choses suivre une évolution fatale et l'Etat sera obligé d'assumer des responsabilités que les citoyens chrétiens auront négligées.

L'orateur conclut par une citation de Nelson Rockefeller: «Dans le passé, les capitaux furent employés là où ils pouvaient rapporter le plus grand profit; maintenant ils doivent être utilisés là où ils peuvent rendre les plus grands services.»

Sous le titre «Seul dans la grande maison», **M. le pasteur Raynald Martin, directeur du Centre social protestant de Genève**, parle des conséquences de l'entassement des locataires dans certains immeubles. Cela est cause de sérieux troubles psychiques et sociaux. Par là,

de nombreux problèmes angoissants (sociaux et économiques) se posent aux hommes de bonne volonté comme à l'Etat. Lorsqu'on veut construire des logements ou des groupes urbains, interviennent: d'abord les financiers et constructeurs; les premiers représentent le capital, ensuite vient l'architecte, qui connaît les besoins de l'homme, il sait comment doit être son logis, il cherche à faire œuvre sociale, mais le capital impose son programme à lui qui se base sur la préoccupation du rendement. C'est ainsi que souvent les nécessités sociales sont négligées en raison d'impératifs capitalistes. Une des conséquences morales de cela, c'est la grande solitude de l'individu perdu dans cette multitude; la solitude est contre nature, elle est créée par les conditions de vie existant dans les cités satellites, dans tous les immeubles auxquels on donne par souci de rendement des dimensions gigantesques et ce, sans se préoccuper des troubles psychiques et sociaux qui en peuvent résulter. Par d'obsédantes préoccupations d'ordre matériel, par l'absence d'enracinement local, par le manque de contact et de communion, de nombreuses personnes souffrent d'isolement au milieu de la masse des habitants d'un building anonyme. Chacun reste claquemuré dans son «chez soi», la solitude s'alourdit, la tension psychique augmente et rend plus difficiles les contacts humains. Chacun aspire à sortir de soi-même, il ne rencontre en face de lui qu'une copie de ce qu'il est lui-même. L'indifférence empêche de nouer des amitiés; la création de la semaine de cinq jours aggrave encore la situation. On sort parce qu'on ne veut pas rester dans l'exiguïté de son logis. On se prive ainsi de quelques possibilités de rompre cette solitude durant les heures de loisir. On perd l'idée de tolérance, on perd le sens du prochain, on perd le sentiment de l'amour. Enfin M. Martin caractérisa les divers types de solitudes: les maniaques d'une spécialité qui s'enferment dans une technique; les veufs ou les veuves que l'on tient très facilement à l'écart; les célibataires ou les angoissés qui sont autant de voisins gênants que l'on évite par égoïsme. La solitude des jeunes est plus grave encore. Elle a aussi ses racines dans la crise du logement. Entassés dans des logis trop petits ou dans des maisons surpeuplées, les jeunes ne peuvent plus s'y sentir, ils ne peuvent plus y jouer, ni s'ébattre pleinement. Ils ne trouvent plus en leurs parents des interlocuteurs valables, ils les cherchent ailleurs. Mais en cela ils ne peuvent pas rompre réellement leur solitude.

Quels remèdes peut-on apporter à cet état de choses? Lorsque cent ou deux cents locataires sont parqués ensemble, il faudrait arriver à y restaurer une vie en commun, à y constituer des groupes d'hommes s'occupant de problèmes communs, d'achats en commun ou de bricolages, à y créer des institutions sociales pour les enfants, des écoles de parents et de groupes pour défendre des intérêts communs. M. Martin ne voit pas d'autre solution de l'urbanisme, le recensement des problèmes sociaux qui s'y rattachent et la création et le développement d'une véritable communauté chrétienne.

Le soir, MM. **Emile Jéquier, pasteur à La Chaux-de-Fonds, et Nussbaum, instituteur**, expliquent avec enthousiasme comment dans des quartiers neufs de La Chaux-de-Fonds on a appris la vie communautaire grâce

aux équipes de laïcs. Le principe fondamental de ces équipes de laïcs, c'est de faire connaître l'amour du Christ en se mettant au service joyeux de la population du quartier, qu'elle soit croyante ou non. Les équipes ont fait méthodiquement des visites; ensuite elles ont organisé des services communs pour chaque grand bloc: achats, garderie, classes de répétition, colonies de vacances, etc. Elles ont formé un service de dépannage social et moral, elles ont groupé les enfants du quartier, préparé des rencontres culturelles ou d'évangélisation. M. Nussbaum déclare qu'il s'est trouvé lui-même engagé dans ce service d'équipe et révèle que c'est à travers le service communautaire qu'il revint à la foi chrétienne, comme bien d'autres paroissiens de ce quartier. «J'atteste formellement, dit-il, qu'un nouvel esprit souffle sur les grands blocs locatifs du quartier des Forges.» Une solution efficace est là, mais il faut des hommes de bonne volonté pour entreprendre ce travail partout où il s'impose, partout où on le désire et l'attend.

Pour **M. Huber, pasteur à Genève**, les églises peuvent édifier des logements à caractère social.

Alors il raconte avec humour et avec fougue comment il en est arrivé à construire des maisons à caractère social dans le quartier industriel des Acacias à Genève et notamment un immeuble de trente-six appartements de cinq à six pièces, avec église, restaurant populaire et club de loisirs et un immeuble servant de foyer pour apprentis.

Les appartements sont vraiment destinés aux familles nombreuses. Le loyer de cinq pièces est de 185 fr.; celui de six pièces est de 230 fr.

M. Huber nous dit comment il s'y est pris. Il constitua une équipe de gens qualifiés susceptibles de résoudre les données financières, techniques, sociales et humaines du problème. L'habitation fut construite selon les prescriptions fédérales HLM (habitation à loyer modéré). Dès lors, l'Etat de Genève mettait à disposition des constructeurs 85% des fonds nécessaires à un taux de 3% (grâce aux fonds de l'AVS), l'église couvrant les 15% restants. Les autorités ont été très heureuses de pouvoir appuyer une équipe de spécialistes qui présentaient des projets, tenant compte des données humaines et sociales du problème. Rien ne s'oppose à Genève à ce que l'expérience soit poursuivie. M. Huber démontra ensuite l'utilité de l'étage social pour la population du quartier: église, restaurant, club des loisirs. La maison a ainsi un double caractère social, d'une part loyers modérés, d'autre part activités sociales et spirituelles susceptibles de supprimer les effets nocifs de l'urbanisation rapide. Il est à souhaiter que M. Huber ait pu communiquer à d'autres son esprit d'initiative, son amour des hommes et son feu pour la proclamation de l'Evangile de Jésus-Christ, en paroles et en action.